

PROGRAMME DE SUBSTITUTION A LA METHADONE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous souhaitez être inclus dans un programme METHADONE.

La METHADONE est un médicament de substitution qui est prescrit pour les dépendances majeures aux opiacés. Elle permet d'arrêter la consommation d'héroïne ou celle d'autres opiacés, sans symptômes de manque, avec un accompagnement médical, infirmier, psychologique, éducatif et social.

Avant d'être admis dans un programme METHADONE, vous devez impérativement rencontrer pour une consultation chacun des membres consultants de l'Equipe en Addictologie c'est à dire :

- le médecin responsable,
- le psychologue clinicien,
- l'éducateur spécialisé,
- l'infirmière responsable dispensation.

Au cours de ces différentes rencontres, vous allez recevoir des informations concernant le traitement, les modalités de venue et de prise, les précautions ... que je vous demanderai de lire attentivement, car elles sont toutes nécessaires au bon déroulement de votre programme. Toute l'Equipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions si besoin.

Au terme de ces consultations, si les conditions de traitement, de prise en charge et d'accompagnement vous conviennent, votre dossier sera soumis pour approbation en réunion d'équipe, qui se déroule une fois par semaine. La décision d'admission repose sur la conviction de l'ensemble de l'Equipe du bienfait du traitement dans votre cas. Si votre demande n'est pas retenue, d'autres solutions thérapeutiques pourront vous être proposées.

Avant admission dans le programme, vous devez réaliser auprès de l'infirmière responsable de la dispensation un bilan urinaire afin de :

- confirmer votre consommation d'opiacés,
- s'assurer que vous n'êtes pas déjà sous méthadone.

Ce n'est qu'après réception et analyse de ces résultats que vous pourrez commencer votre traitement.

Le traitement commence un lundi, vous devez venir tous les jours à heures régulières : entre 8 h 45 et 9 h 30 la première semaine puis à un horaire déterminé avec votre accord et selon la disponibilité d'accueil les semaines suivantes.

Pendant quelques semaines, vous viendrez au centre tous les jours, du lundi au vendredi, pour y prendre votre traitement sur place ; le vendredi vous emporterez votre traitement pour le week-end.

ATTENTION

- La venue au Centre en dehors des horaires d'ouverture de l'Unité ne vous permet plus d'avoir accès à votre traitement, aucune autre structure dans l'hôpital n'étant habilitée à délivrer un traitement de substitution par méthadone.
- Le non respect des horaires peut vous priver de votre traitement.
- Les absences ou retards répétés peuvent remettre en cause la poursuite du traitement.

Une ou plusieurs fois par semaine vous effectuerez un bilan urinaire au centre, au(x) jour(s) indiqué(s) par l'infirmière responsable. Ces bilans de contrôle sont destinés au suivi de votre traitement par méthadone et doivent permettre d'ouvrir le dialogue sur d'éventuelles consommations parallèles de produits illicites tels que l'héroïne, la cocaïne, les amphétamines ... ; de tels produits risquent d'interférer avec votre traitement, d'annuler ou de potentialiser les effets de la méthadone, et peuvent conduire, pour des raisons médicales et thérapeutiques évidentes, à votre exclusion du programme méthadone.

De même, pour votre sécurité toute consommation médicamenteuse devra être signalée au médecin ou à l'infirmière (attention à la prise de médicaments antidouleurs, antitussifs...); il est préférable d'informer votre médecin traitant ; en cas d'anesthésie, pensez à informer le médecin anesthésiste.

L'accompagnement lié au programme méthadone se fait sous la forme de consultations avec l'ensemble des intervenants, et vous devrez prendre rendez-vous régulièrement :

- à un mois du début de votre traitement de façon systématique avec le médecin, la psychologue, l'éducateur,
- ensuite de façon régulière tous les mois avec le médecin pour adapter le traitement par méthadone et revoir les modalités de venue et de prise en charge,
- puis régulièrement avec la psychologue et avec l'éducateur, à un rythme que vous déterminerez avec l'équipe dans le cadre de votre projet.

Les consultations médicales sont obligatoires et l'absence de suivi pourra conduire à votre exclusion du programme METHADONE.

Au bout de quelques mois, et selon les résultats de vos bilans urinaires et les résultats de votre traitement, l'équipe pourra éventuellement vous proposer de venir moins souvent au centre (quatre fois, puis trois fois, puis deux fois par semaine). A terme, un relais ville vous sera proposé, c'est à dire que vous pourrez choisir le médecin et le pharmacien de votre choix, pour que soient réalisées une prescription et une dispensation hebdomadaire de méthadone. Ces décisions se prennent après avis de l'équipe.

Un programme méthadone bien conduit et bien suivi impose donc un certain nombre de contraintes et d'obligations et dure de 12 à 18 mois. Les objectifs du programme sont multiple : supprimer la consommation de drogues illicites, permettre une autonomie avec une prescription de ville à l'occasion d'un relais ville, diminution progressive des posologies, bénéficier d'un accompagnement, médical, infirmier, psychologique, éducatif et social.

Docteur Danielle TEUMA